a) STRATÉGIE CANADIENNE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

- i. les Parties utiliseront la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI) comme principal outil de planification afin de coordonner les efforts de promotion du commerce international;
- ii. le gouvernement fédéral donnera au Manitoba l'occasion de participer pleinement et en temps opportun à l'élaboration de la SCCI;
- iii. la SCCI reflétera le plus fidèlement possible les priorités du Manitoba en ce qui concerne la promotion du commerce international;
- iv. IC, de concert avec d'autres partenaires, notamment le MICTM, fournira des stratégies sectorielles, et le MAECI établira le cadre international à l'intérieur duquel pourront se faire l'évaluation et le suivi des besoins identifiés;
- v. le MICTM appuiera, participera et contribuera en temps opportun, au nom du Manitoba, au processus d'élaboration et d'examen de la SCCI, notamment au niveau des stratégies sectorielles et des priorités provinciales relatives à la promotion du commerce international;
- vi. les Parties s'échangeront lors du processus de planification les stratégies sectorielles et les listes initiales des activités proposées dans le cadre de la SCCI et échangeront trimestriellement des mises à jour de listes d'activités;
- vii. reconnaissant l'importance de l'investissement ainsi que de la mise au point et de l'acquisition de technologies dans les efforts de promotion du commerce international, les Parties chercheront des moyens de mieux considérer en compte ces activités dans la SCCI;
- viii. des exemplaires de la SCCI seront mis à la disposition des milieux d'affaires au début du premier trimestre de l'année.

b) PLAN DU MANITOBA POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

i. Les Parties harmoniseront le plus possible le Plan du Manitoba pour le commerce international (PMCI) et la Stratégie canadienne pour le commerce international.

c) WESTERN CANADA TRADE OFFICIALS (WCTO)

Les Parties participeront et accorderont leur soutien au WCTO (Western Canada Trade Officials), un groupe réunissant des fonctionnaires chargés du commerce pour les provinces de l'Ouest et de représentants du gouvernement fédéral) afin d'appuyer ses efforts pour préparer des stratégies concertées de développement des marchés entre les quatre provinces de l'Ouest. Des efforts seront faits pour rendre ces stratégies complémentaires à la SCCI et au PMCI.